

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS / COMMUNE DE MASSEUBE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
FINANCES LOCALES – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

DATE		NOMBRE DE MEMBRES		SUFFRAGES		
Séance	Convocation	En exercice	Présents	Pour	Contre	Sans opinion
23 avril 2026	17 avril 2026	19	16	19	0	0

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de la Commune de Masseube, sous la présidence de **Monsieur Roger BREIL, Maire de la Commune.**

Présents : Mesdames CLAMENS Martine, COSTA Monique, COURREGES Ghislaine, DATTAS Betty, DORBES Madeleine, LABAT Marie-Paule, NAVARRE Jane-Marie, et SOURIGUERE Véronique et Messieurs AUBIAN Jean-Michel, AVEZAC Fabien, BREIL Roger, DANIELI Sébastien, DUTOYA Raymond, FERRIS Arnaud, GARBAY Jacques, MONCASSIN Jean et RIEU Alain.

Excusés : Madame PICHON-GBALOU Véronique, Messieurs AVEZAC Fabien et MENDOUSSE Nicolas.

Procurations :

Madame PICHON-GBALOU Véronique a donné procuration à Madame COURREGES Ghislaine.

Monsieur AVEZAC Fabien a donné procuration à Madame NAVARRE Jane-Marie.

Monsieur MENDOUSSE Nicolas a donné procuration à Monsieur GARBAY Jacques.

Monsieur Jacques GARBAY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Vote du Budget Primitif 2026 Mairie.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BREIL Roger, Maire de la Commune de MASSEUBE, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses	1.395.862,82
Recettes	1.376.381,82

Fonctionnement

Dépenses	2.178.634,01
Recettes	2.178.634,01

Pour rappel, total budget

Investissement :

Dépenses	1.668.545,82 (dont 272.683,00 de RAR)
Recettes	1.668.545,82 (dont 292.164,00 de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	2.178.634,01 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	2.178.634,01 (dont 0,00 de RAR)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,
 Jacques GARBAY.

Le Maire,
 Roger BREIL.




COMMUNE DE MASSEUBE - BUDGET PRIMITIF 2026

La commune est rurale et chef-lieu de canton. Elle compte environ 200 entreprises, des TPE essentiellement. Elle dispose de plusieurs établissements scolaires : le Campus Lassalle Saint Christophe, un collège public, 2 écoles primaires dont 1 privée. La commune compte également un Ehpad de 80 lits et un foyer restaurant pour les retraités géré par le CCAS, d'une maison de l'enfance avec sa crèche, d'un centre de loisirs et son ALAE. Le revenu moyen par habitant reste parmi les plus faibles de la communauté de communes mais pas seulement. La population 2026 est de 1909 habitants.

Le revenu moyen par habitant est parmi les plus faibles de la Communauté de Communes Val de Gers.

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
COMMUNE DE MASSEUBE	2 178 634,01	1 668 545,82	3 847 179,83
Total	2 178 634,01	1 668 545,82	3 847 179,83

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

Le budget 2026 est un budget qui reste prudent compte tenu des conséquences de l'actualité ayant un impact sur les dépenses notamment énergétiques.

La commune met tout en oeuvre pour maîtriser son endettement tout en poursuivant son développement.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le 04/05/2026
ID : 032-213202427-20260423-DE_23042026_29-BF



- Représentation graphique du budget principal -

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
 Reçu en préfecture le 04/05/2026
 Publié le 04/05/2026
 ID : 032-213202427-20260423-DE_23042026_29-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 784,21 k€	Contributions directes : 705,72 k€
Charges de personnel : 680,00 k€	Dotations et participations : 820,44 k€
Subventions et participations : 382,26 k€	Produit des services : 286,50 k€
Autre : 136,40 k€	Excédent antérieur : 119,48 k€
Epargne brute : 195,76 k€	Autre : 246,50 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Dépenses d'équipement : 1 292,58 k€	Emprunts : 606,00 k€
	Subventions : 528,48 k€
	Dotations, fonds et réserves: 223,78 k€
Dette : 180,70 k€	Autre : 114,52 k€
Déficit antérieur : 195,26 k€	Epargne brute : 195,76 k€
Autre : 0,00 k€	

La commune poursuit ses efforts pour maîtriser son endettement, pour conduire des projets nécessaires dans le futur à moyen terme ou long terme.

Le budget principal tient compte d'une participation pour le budget du Lotissement la Contesse II.

Il a été prévu des investissements à minima en mobilisant un prêt pour le financement.

- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
COMMUNE DE MASSEUBE	1 260 426,08
Total	1 260 426,08

Grâce à ses efforts de bonne gestion, la commune va pouvoir de nouveau emprunter afin de réaliser des projets plus conséquents.

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 7,7 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus

